

Politiques municipales en matière d'alcool en Ontario : une approche de santé publique

Le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances a produit le présent profil en collaboration avec ses partenaires dans le but de souligner la façon dont les provinces et territoires aident les municipalités à élaborer ou réviser des politiques municipales en matière d'alcool. Ces dernières font partie d'une approche globale visant à encourager une culture de sécurité et de modération, soit une des recommandations de la [Stratégie nationale sur l'alcool](#) du Canada.

Définition de politique municipale en matière d'alcool de l'Ontario

Une politique municipale en matière d'alcool (PMMA) est un outil stratégique local, conforme aux lois provinciales sur l'alcool, qui établit l'usage approprié de l'alcool dans les installations possédées ou gérées par la municipalité, y compris les parcs, les plages, les arénas, les stades sportifs et les centres communautaires.

Objectif

L'objectif de la PMMA de l'Ontario est de gérer les milieux où l'on sert de l'alcool et d'encourager la consommation d'alcool modérée et responsable en agissant sur les normes sociales de la collectivité (Douglas, Rylett, Narbonne-Fortin et Gliksman, 1999; DePape, Leonard, Pollet et Heughan, 1995). L'élaboration et l'application d'une PMMA démontrent l'engagement d'une communauté à offrir des environnements sûrs (Santé publique Ontario, 2015).

« [Les PMMA] s'inscrivent dans une démarche stratégique exhaustive de gestion de l'alcool et son conçues pour appuyer les politiques provinciales actuelles en matière d'alcool, dont elles s'inspirent en s'adaptant au contexte local. »

Guide d'introduction aux politiques municipales en matière d'alcool et à la santé publique

Importance d'une PMMA

Les communautés ont tendance à méconnaître les préoccupations en matière de santé publique associées à l'alcool et à en sous-estimer l'impact public (Barclay et Wonnacott, 2012). L'alcool est une substance légale populaire qui occupe une place importante dans les activités sociales et les loisirs de bon nombre d'Ontariens (Gliksman, Douglas, Rylett et Narbonne-Fortin, 1995), mais la consommation d'alcool à risque élevé constitue un problème de santé publique en raison de ses effets nocifs (Groupe de travail sur la Stratégie nationale sur l'alcool, 2007). La gestion municipale de l'alcool est considérée comme un moyen d'atténuer les méfaits aigus, comme les blessures, la violence, la criminalité et les accidents de la route (Centre de toxicomanie et de santé mentale et Santé publique Ontario, 2013). Une PMMA peut aider à changer une culture sociale qui accepte le calage d'alcool en une culture de modération (Barclay et Wonnacott, 2012).

Les membres de la communauté et les législateurs tiennent souvent pour acquis qu'il revient à chacun d'aborder la consommation excessive (Gliksman et coll., 1995). Toutefois, la création d'une



culture de consommation modérée d'alcool commence par la communauté dans son ensemble (Barclay et Wonnacott, 2012) et dépend de la collaboration communautaire. Les municipalités ont un rôle à jouer dans l'élaboration, la mise en œuvre, l'application et le perfectionnement de la politique.

Les PMMA s'inscrivent dans une démarche stratégique exhaustive de gestion de l'alcool. Les communautés devraient y incorporer une combinaison de politiques et d'interventions ciblées fondées sur la population dans le but d'optimiser l'impact des PMMA sur les méfaits de l'alcool (Association canadienne de santé publique, 2011; Organisation mondiale de la Santé, 2010). Les politiques fondées sur la population comprennent la gestion du prix et de la disponibilité physique de l'alcool, ainsi que de la publicité et du marketing. Quant à elles, les politiques ciblées comprennent les initiatives de lutte contre l'alcool au volant, les pratiques qui modifient le contexte de consommation et les interventions précoces et outils de sensibilisation qui préconisent un changement positif du comportement (Association canadienne de santé publique, 2011).

Politique et tendances en Ontario

En Ontario, la vente d'alcool est assujettie à la réglementation provinciale et s'effectue selon un système hybride, administré en partie par le gouvernement et en partie par des intérêts privés. L'Ontario compte deux principaux modes d'approvisionnement en alcool : 1) les points de vente d'alcool à emporter qui vendent des produits alcoolisés emballés qui seront consommés ailleurs et 2) les points de vente d'alcool à consommer sur place.

Au cours des dernières années, de nombreuses modifications législatives ont donné lieu au relâchement des politiques sur l'alcool en Ontario (Giesbrecht et coll., 2013). Par exemple, un plus grand nombre de types d'entreprises peuvent demander un permis d'alcool, dont les salons de coiffure, les barbiers, les cafés, les cinémas et les librairies (Giesbrecht et Wettlaufer, 2013). La façon dont on vend de l'alcool lors d'activités communautaires et de festivals a aussi changé, ces ventes n'étant plus limitées à des zones désignées (Giesbrecht et coll., 2013). Enfin, la vente au détail de l'alcool en Ontario change aussi, les vins étant maintenant vendus dans les marchés de producteurs et, tout récemment, la bière étant vendue dans certaines épicerie (Commission des alcools et des jeux de l'Ontario, 2014, 2015).

L'Ontario appuie les PMMA en :

- Incorporant aux Normes de santé publique de l'Ontario une PMMA à titre de politique de santé publique;
- Encourageant les employés de santé publique de collaborer avec les communautés à la mise en œuvre de PMMA;
- Finançant le développement de ressources et d'outils de sensibilisation pratiques pour les PMMA par Santé publique Ontario.

Les méfaits liés à l'alcool sont reconnus par le Ontario Injury Prevention Resource Centre dans *Addressing Alcohol Consumption and Alcohol-Related Harms at the Local Level* (2014) et dans la stratégie de santé mentale de l'Ontario, *Esprit ouvert, esprit sain* (ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 2011). L'Ontario se prépare à publier une stratégie exhaustive visant spécifiquement l'alcool en 2017. Divers groupes, dont l'Association pour la santé publique de l'Ontario et l'Association des agences locales de santé publique, recommandent depuis longtemps l'adoption d'une telle stratégie dans leurs exposés de position et résolutions dans le but de conscientiser les gens et d'orienter les mesures provinciales et locales. Un processus semblable a été suivi en Ontario pour la création de la stratégie sur le tabac, qui a sensibilisé le public aux dangers de la cigarette et de la fumée secondaire. Cela a amené le public à accepter et à demander des espaces sans fumée et des politiques connexes (Groupe consultatif de la Stratégie antitabac, 2010). Les politiques en matière d'alcool cherchent à emprunter un chemin semblable, où l'élaboration d'une stratégie exhaustive peut mener à des mesures législatives.



L'approche de l'Ontario

L'Ontario a des antécédents en élaboration de PMMA depuis 1995, lorsque l'article intitulé *Reducing problems through municipal alcohol policies: the Canadian experiment in Ontario* a fait la lumière sur le fait que les PMMA pouvaient réduire les problèmes associés à la consommation excessive et inappropriée d'alcool (Gliksman et coll., 1995). En 2003, le Centre de toxicomanie et de santé mentale publiait le *Guide de la politique municipale en matière d'alcool* (Narbonne-Fortin, Rylett, Douglas et Gliksman, 2003), qui contient des suggestions pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une PMMA efficace, ainsi qu'un critère de classement pour évaluer la robustesse des politiques.

En Ontario, les conseils régionaux de santé sont chargés de la mise en œuvre des Normes de santé publique de l'Ontario, exigences législatives que doivent respecter les bureaux de santé publique dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques favorisant la santé, y compris des PMMA (ministère de la Santé et des Soins de longue durée, 2008). Les intervenants en santé publique sont invités à travailler avec les intervenants communautaires dans le but d'adopter des PMMA dans l'ensemble de la province.

En tant qu'initiative de promotion de la santé, une PMMA peut aider à créer une communauté plus saine et à établir des partenariats communautaires. Santé publique Ontario a récemment publié le *Guide d'introduction aux politiques municipales en matière d'alcool et à la santé publique* (2016), ressource décrivant un processus en huit étapes pour l'élaboration et la révision de PMMA à l'intention des intervenants en promotion de la santé et en santé publique travaillant avec des partenaires communautaires.

Réussites et défis

Santé publique Ontario a réalisé une analyse environnementale en 2014-2015 pour avoir un aperçu du processus de mise en œuvre de PMMA dans l'ensemble de la province. Les résultats indiquent que 53 % des municipalités ontariennes (236 sur 444) disposent d'une PMMA homologuée (Santé publique Ontario, 2015). Les thèmes communs recensés par cette analyse qui portaient sur les réussites et les défis dans l'élaboration de PMMA sont décrits ci-dessous.

Réussites

1. Collaboration et engagement entre les bureaux de santé publique et les municipalités;
2. Utilité des ressources des PMMA, comme les gabarits, les modèles, les guides et les fiches d'information;
3. Présentation efficace du processus d'élaboration et de révision des PMMA lors d'activités éducatives comme des ateliers et des séances d'information;
4. Avantage de pouvoir consulter des experts externes;
5. Préoccupations des municipalités et des entreprises quant aux obligations.

Défis

Les bureaux de santé publique ont indiqué que les questions relatives à leur capacité en matière de ressources humaines, notamment le manque de formation et de connaissances, et le roulement élevé du personnel posaient d'importants défis pour l'élaboration et la révision des PMMA. Parallèlement, il y avait un manque de coopération et de collaboration entre les municipalités et les bureaux de santé publique.



Leçons retenues en Ontario

Les bureaux de santé publique jouent un rôle essentiel dans la collaboration avec les communautés pour l'élaboration et la mise en œuvre des PMMA. Il est possible de surmonter les défis recensés par l'analyse environnementale des PMMA des façons suivantes :

1. Participation et collaboration des bureaux de santé publique avec les autres intervenants;
2. Ateliers et séances d'information offertes par les bureaux de santé publique et les municipalités;
3. Ateliers offerts aux entreprises qui servent de l'alcool;
4. Utilisation des ressources actuelles ou les PMMA d'autres organisations et d'autres bureaux de santé publique pour mieux faire connaître les PMMA.

Préparé en collaboration avec Santé publique Ontario

Sélection de ressources de l'Ontario

Guide d'introduction aux politiques municipales en matière d'alcool et à la santé publique

Examen approfondi de la politique en matière d'alcool de l'Ontario; donne des conseils et oriente l'élaboration de PMMA et s'inspire d'une version révisée d'un cadre factuel en huit étapes.

- www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/MAPs_Primer_FR.pdf

Le Guide de la politique municipale en matière d'alcool

Ressource pratique du Centre de toxicomanie et de santé mentale pour orienter l'élaboration d'une PMMA exhaustive.

- www.camh.ca/en/education/about/services/camh_library/Documents/Repository%20of%20OCAMH%20Documents/MAP_PolicyGuide_FR.pdf

Établir le bien-fondé : Outils pour appuyer les politiques locales en matière d'alcool en Ontario

Le Centre de toxicomanie et de santé mentale offre un soutien pour l'élaboration et la mise en œuvre de PMMA, le renforcement des capacités en matière de sensibilisation et l'accès à des ressources factuelles pour souligner le besoin de prendre des mesures locales pour réduire les méfaits de l'alcool en Ontario.

- www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/Making_the_Case_2013_FR.pdf

Evaluating Municipal Alcohol Policies

Présentation de B.C. Healthy Communities, du ministère de la Santé de la C.-B. et de Santé publique Ontario.

- www.publichealthontario.ca/en/LearningAndDevelopment/Events/Documents/View%20presentation.pdf (en anglais seulement)



Analyse provinciale des politiques municipales en matière d'alcool (PMMA) : Sommaire des résultats d'un sondage auprès des bureaux de santé publique

En 2015, Santé publique Ontario a analysé les politiques municipales en matière d'alcool à l'aide d'un sondage auprès des bureaux de santé publique de l'Ontario. Les représentants des bureaux de santé publique ont fourni de l'information sur les PMMA de leur région et l'état de toute PMMA actuelle.

- http://www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/MAP_Scan_Report_FR.pdf



Références

- Association canadienne de santé publique. *Too high a cost: a public health approach to alcohol policy in Canada*, Ottawa (Ont.), chez l'auteur, 2011.
- Barclay, M. et L. Wonnacott. *Reducing alcohol related harm: moving toward a culture of moderation in Grey Bruce. A call for action*, Owen Sound (Ont.), Grey Bruce Health Unit, 2012.
- Centre de toxicomanie et de santé mentale et Santé publique Ontario. *Making the case: tools for supporting local alcohol policy in Ontario*, Toronto (Ont.), Centre de toxicomanie et de santé mentale, 2013. Disponible au www.camh.ca/en/hospital/about_camh/provincial_systems_support_program/Documents/Making%20the%20Case%20Tools%20for%20Supporting%20Local%20Alcohol%20Policy%20in%20Ontario.pdf
- Commission des alcools et des jeux de l'Ontario. *Bulletin d'information no. 34 - Vente de vins de la VQA dans les marchés de producteurs*, Toronto (Ont.), chez l'auteur, 2014.
- Commission des alcools et des jeux de l'Ontario. *Bulletin d'information no. 38 - Vente de bière dans les épiceries*, Toronto (Ont.), chez l'auteur, 2015.
- DePape, D., M. Leonard, G. Pollet et D. Heughan. « Health benefits of municipal alcohol policy: a role for public health », *PHERO*, vol. 6, n° 10 (1995), p. 262–265.
- Douglas, R.R., M. Rylett, C. Narbonne-Fortin et L. Gliksman. « The evolution of municipal alcohol policy: Ontario 1980–1998 », *Municipal World*, vol. 109, n° 7 (1999), p. 21–23.
- Giesbrecht, N. et A. Wettlaufer. *Reducing alcohol-related harms and costs in Ontario: a provincial summary report*, Toronto (Ont.), Centre de toxicomanie et de santé mentale, 2013.
- Giesbrecht, N., A. Wettlaufer, N. April, M. Asbridge, S. Cukier, R. Mann, ...et K. Vallance. *Strategies to reduce alcohol-related harms and costs in Canada: a comparison of provincial policies*, Toronto (Ont.), Centre de toxicomanie et de santé mentale, 2013.
- Gliksman, L., R.R. Douglas, M. Rylett et C. Narbonne-Fortin. « Reducing problems through municipal alcohol policies: the Canadian experiment in Ontario », *Drugs: Education, Prevention and Policy*, vol. 2, n° 2 (1995), p. 105–118.
- Groupe de travail sur la Stratégie nationale sur l'alcool. *Réduire les méfaits liés à l'alcool au Canada : Vers une culture de modération*, Ottawa (Ont.), Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2007.
- Ministère de la Santé et des Soins de longue durée. *Normes de santé publique de l'Ontario 2008*, Toronto (Ont.) chez l'auteur, 2008.
- Ministère de la Santé et des Soins de longue durée. *Esprit ouvert, esprit sain : Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances*, Toronto (Ont.), chez l'auteur, 2011.
- Narbonne-Fortin, C., M. Rylett, R.R. Douglas et L. Gliksman. *The municipal alcohol policy guide: a practical resource for successfully managing drinking in recreational settings*, Toronto (Ont.), Centre de toxicomanie et de santé mentale, 2003. Disponible à www.camh.ca/en/education/about/services/camh_library/Documents/Repository%20of%20CAMH%20Documents/MAP_PolicyGuide.pdf



Ontario Injury Prevention Resource Centre. *Addressing alcohol consumption and alcohol-related harms at the local level*, Toronto (Ont.), chez l'auteur, 2014.

Organisation mondiale de la Santé. *Stratégie mondiale visant à réduire l'usage nocif de l'alcool*, Genève (Suisse), chez l'auteur, 2010.

Santé publique Ontario. *Analyse provinciale des politiques municipales en matière d'alcool (PMMA) : Sommaire des résultats d'un sondage auprès des bureaux de santé publique*, Toronto (Ont.), imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2015. Disponible à https://www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/MAP_Scan_Report_FR.pdf.

Santé publique Ontario. *Guide d'introduction aux politiques municipales en matière d'alcool et à la santé publique*, Toronto (Ont.), chez l'auteur, 2016. Disponible à http://www.publichealthontario.ca/fr/eRepository/MAPs_Primer_fr.pdf.

Tobacco Strategy Advisory Group. *Building on our gains, taking action now: Ontario's tobacco control strategy for 2011–2016*, Toronto (Ont.), ministère de la Promotion de la santé et du Sport, 2010. Disponible à otru.org/wp-content/uploads/2012/06/TSAGReport.pdf

ISBN 978-1-77178-432-0

© Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, 2017



Centre canadien sur
les dépendances et
l'usage de substances

Le CCDUS a été créé par le Parlement afin de fournir un leadership national pour aborder la consommation de substances au Canada. À titre d'organisme de confiance, il offre des conseils aux décideurs partout au pays en profitant du pouvoir des recherches, en cultivant les connaissances et en rassemblant divers points de vue.

Les activités et les produits du CCDUS sont réalisés grâce à la contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées par le CCDUS ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.